



Procès verbal du Comité Directeur 30 Janvier 2018

Présents : Thibault Lallemand, Christian Caumont, Eric Molter, Nicolas Oustry, Franck Galissaire, Damien Dardennes, Sébastien Molina.

Absente excusée : Carine Coutard

////

1) Modification des statuts du club

1.1 Modification de l'adresse du siège

L'adresse du siège est actuellement chez Christian Caumont.

Pour garantir la neutralité et l'accessibilité, le siège du club sera transféré au bureau du Club sous cette adresse :

Cahors Triathlon
150, Rue de la Guinguette
46000 Cahors

Il faudra contrôler l'accessibilité de la boîte aux lettres et informer le personnel d'accueil de la piscine au cas où des plis/colis parviendrait jusqu'à eux.

1.2 Précision quant au membre-licencié votant lors d'AG

Au regard du nombre de licencié mineur due à l'école de triathlon, les statuts doivent évoluer et/souligner la représentativité de tous les adhérents.

Les licenciés mineurs sont représentés par le parent tuteur (cf. licence fédérale) lors des différentes élections. Ainsi, chaque licencié est représenté par 1 voix.

En revanche, si le tuteur peut voter au titre d'un mineur licencié, l'accès au Comité Directeur et par conséquent au Bureau reste soumis à la possession d'une licence (Athlète ou Dirigeant) à son nom.

1.3 Modification du nombre de membre au Comité Directeur

Pour améliorer la représentativité, il a été proposé d'élargir le nombre des membres du Comité Directeur à 9.

A chaque élection, 1/3 des membres devront démissionner et assurer ainsi un renouvellement complet du Comité tous les 3 ans. Chaque membre élu est donc élu pour 3 ans.

Aussi, il faudra veiller à ce que les voix de tous les licenciés puissent être représentées : parents, féminines, pratique sportive, handisport...

Un élu sortant peut se représenter s'il n'y a pas d'autres candidats et s'il n'y a pas d'autres membres représentatifs (sexe, activités).

Un élu démissionnaire avant l'échéance des 3 ans pourra être remplacé lors de la prochaine élection. Un siège supplémentaire sera alors à pourvoir.

2) Relation partenariat

Au regard des demandes de partenaires d'accéder aux coordonnées des licenciés, il sera mentionné sur les futures demandes de licences une acceptation/refus de transmettre les données.

Une formulation claire du type :

J'accepte

Je refuse que le club transmette mes coordonnées aux partenaires du club

Il est important de sensibiliser nos partenaires aux respects de la réglementation Informatique et Libertés envers nos membres. Les offres qui seront faite auprès de nos adhérents doivent avoir un caractère approprié et commercialement attractif.

Il sera nécessaire de sensibiliser les adhérents de l'importance de la mise en place de partenariat pérenne et de privilégier nos partenaires dans leur choix commerciaux.

3) Transition / Transmission

La passation d'informations entre l'ancienne équipe et la nouvelle équipe dirigeante du club s'est très bien passée.

Les documents officiels seront envoyés à la préfecture dans les prochains jours

Les documents de secrétariat transmis

Les pièces comptables et accès bancaires effectués

4) Subvention du Conseil Régional dans le cadre de « Occitanie – Sport pour tous » 2018

Cette subvention représente une enveloppe de 700 à 2000€.

Il est envisagé un équipement à destination utile à tous.

- Home Trainer qui pourrait être prêter

- Porte-vélo

- Matériel de natation

Une réflexion autour d'un projet plus complet mérite d'être bâti et sera l'objet d'une prochaine réunion.

5) Animation de la vie du club

5.1 Participation aux frais de courses

Il est proposé (comme par le passé) de participer aux frais de courses des athlètes qui s'engageraient sur une sélection de course proposées par le CoDir. Cela représenterait un point de rencontre pour les membres du club de tous niveaux-catégories.

5.2 Participation D3

Sonder les licenciés qui seraient prêts à s'engager. 5 athlètes minimum par course.

Les 2 cadets seraient partants.

5.3 Fitdays

Pour l'étape de Cahors le lundi 9 juillet, il fausra que le club pourvoit quelques bénévoles. Le chiffre reste à évaluer avec précision avec le co-organisateur.

Nous rappelons que 50 % des recettes des inscriptions reviendront au Club.

Il est proposé ceci : l'athlète du club qui souhaite participer à la course obtiendra la gratuité de l'inscription s'il pourvoit 1 bénévole. 1 bénévole = 1 inscription.

5.4 Fête du Club

Une fête du club est envisagée pour réunir tous les membres, enfants et parents autour d'un moment convivial. Nous profiterions du site du Lac Vert le 27 mai pour cette journée sportive et festive. Le club prendrait à sa charge l'essentiel des frais et de l'organisation. Nous profiterions des moyens mis en œuvre pour le Triathlon du Lac Vert que nous organisons le même jour.

6) Triathlon du Lac Vert – 27 mai

Répartition des tâches/équipes

- Repérages et parcours : Eric et Sébastien
- Administration, inscription, bénévoles : Carine et Thibault
- Dossards, bonnets, goodies et lots : Christian et Thibault
- Logistique et moyen technique : Eric et Damien

7) Sortie Pyrénées

Une sortie dans les Pyrénées peut se mettre en place sur le 19-20-21 mai.

Un message auprès des licenciés circulera prochainement pour évaluer le nombre de participant et le montant de la prise en charge éventuelle du club.

8) Bonnet club

Une série de visuel est proposé dans le même univers graphique que les tenues.

Sélection du modèle après discussion et vote.

Il sera fabriqué en 2 couleurs auprès de la société Pan !

Le bonnet est remis à chaque nouveau licencié. Il est disponible au prix de 5€ pour ceux qui l'aurait perdu, cassé...

Rappel : le port du bonnet est obligatoire dans les créneaux club

9) Créneaux piscine : Rappel

Rappel des créneaux et lignes

L'accès au vestiaire se fait à partir de 11h45 jusqu'à 13h45 les lundi, mardi et vendredi.

Les athlètes du club ne peuvent nager dans d'autres lignes, c'est la condition de la gratuité d'accès au bassin.

Les lignes d'eau disponibles sont :

Lundi : 1 ligne, couloir 2.

Mardi : 2 lignes, couloirs 2 et 3

Vendredi : 1 ligne, couloir 2

Les lundi et vendredi sont réservés prioritairement aux licences compétitions.

Le Jeudi, accès au vestiaire à partir de 17h45 jusqu'à 21h

Jeudi : 2 lignes, couloir 3 et 4 jusqu'à 20h. Le couloir 3 est réservé à l'Ecole de Triathlon.

Puis 4 lignes de 20h à 21h, couloir 5 à 8.

10) Contribution club pour les stages individuels

Il sera évalué chaque année et au cas par cas la contribution du club. Cette contribution peut intervenir sur différents projets qui permet de favoriser le développement individuel de l'athlète mais aussi de mettre en lumière le Club.

Ainsi, le stage Ligue d'hiver d'Elodie Ichard sera entièrement pris en charge. Elle a été retenue parmi 45 jeunes régionaux postulants pour 20 places. Le stage se déroule du 26 février au 02 mars à Canet en Roussillon. La participation s'élève à 180€.

En ce qui concerne les Stages de formation encadrants, il est proposé de prendre en charge l'intégralité des coûts de formation rembourser sur 2 annuités.

En contrepartie, il conviendra d'établir une disponibilité de l'encadrant auprès du club. Ainsi, même si les modalités précises restent à convenir avec chacun, les nouveaux titulaires du BNSSA pourront par exemple prendre en charge la surveillances des bassins sur les créneaux qui nous font défaut.

Les Titulaires de BF5 pourront encadrer les jeunes de l'école ou les sorties groupes...

Tous les points de l'ordre du jour ont été traité. Pas de questions diverses.

Clôture de la séance à 22h15

Le Secrétaire
Eric Molter

Le Président
Thibault Lallemand